

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 7 DECEMBRE 2016 – 9h30

Compte-rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Céline DELFOUR
- Aurélia DI DONATO
- Frédérique DUPERRET
- Aline ROLLAND

Messieurs

- Martin BIDOU
- Bruno BOYER
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Michel HUMBERT
- Stéphane LIBS
- Yves MEJEAN
- Pascal ROBIN

Y assistait : Béatrice BOURSIER

1 - Validation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu du CA du 9 novembre 2016 est validé à l'unanimité.

2 - Réforme Art & Essai

Après avoir présenté des propositions de mesures dans le cadre d'une réforme Art & Essai à la FNCF, à l'AFCAE et au SCARE, le CNC a demandé aux trois organisations de lui faire un retour commun sur ces mesures. Il est en effet souhaité que la réforme soit mise en place avec l'accord de tous.

Pour rappel, les propositions du CNC comportaient les volets suivants :

1 - Conservation de l'indice mais non-classement des établissements dont le pourcentage de séances A&E est inférieur à 15% et abattement de 50 % des subventions des établissements réalisant de 15 à 25 % de séances A&E. (450 000 euros d'économie).

2 – Valorisation des labels sous forme de prime : 1 label : + 2% de la subvention, 2 labels : + 4 % de la subvention, 3 labels : +8 % de la subvention.

Avec un plancher minima et éventuellement un plafond maxima.

Coût : + 600 000 euros (sans plancher)

3 - Meilleure valorisation des 1/2 et 3 écrans avec lissage de la courbe pour éviter les effets de seuils.

Coût : + 800 000 euros

4 - Prise de risque : enveloppe budgétaire allouée à la programmation de films RD de moins de 80 copies France. Il s'agira d'un bonus à enveloppe fermée au prorata des efforts de chaque salle, cumulable avec le label RD.
Coût : + 500 000 euros.

En plus de ces mesures financières, les propositions suivantes avaient été présentées :

- Examen des dossiers tous les deux ans.
- Commissions : 5 commissions régionales et 1 commission nationale faisant office de commission d'appel.
- Ouverture du questionnaire animation à l'année.
- Simplification du questionnaire.
- Recommandation avant-sortie.

La FNCF a exprimé une forte opposition à la mesure 1, en souhaitant qu'aucune salle ne sorte du classement suite à la réforme, et ne subisse d'abattement. L'AFCAE, favorable à un non classement en-dessous d'un seuil de 20 % de séances Art & Essai, était opposé au principe de l'abattement de subvention.

La FNCF et l'AFCAE se sont rapprochés pour mettre à l'étude une contre-proposition permettant de rester dans l'enveloppe allouée et éviter les abattements de subventions. Le SCARE a rejoint ensuite les discussions.

- Non classement des salles sous le seuil de 15 % de séances A&E en catégorie D et E et 20 % en catégorie C.
- Pas d'abattement de 50 % des subventions des salles dont le pourcentage de séances A&E est compris entre 15 et 25 %.
- Proposition de valorisation des labels de 1,5 ; 3 et 6% pour un, deux et trois labels (au lieu de 2, 4 et 8 %).
- Proposition de modifications de coefficients moins sévères pour les établissements de plus de 6 écrans en catégorie C, D et E.
- Proposition de modification des grilles de subventions en diminuant les subventions minimales de chaque catégorie, d'entrée de classement, et en lissant les montants.
- Acceptation en l'état de l'enveloppe « prise de risque » pour la diffusion des films RD à moins de 80 copies.
- il sera par ailleurs rappelé le souhait de voir avancer rapidement l'extension de l'aide à la programmation difficile face à la concurrence.

Ces propositions ont été présentées le 30 novembre au CNC, lors d'une réunion avec Christophe Tardieu, Xavier Lardoux, Corentin Bichet, Dorothée Duval pour le CNC, Richard Patry, Marc-Olivier Sebbag, pour la FNCF, François Aymé, Renaud Laville, pour l'AFCAE, Aline Rolland et Béatrice Boursier pour le SCARE.

Le CNC souhaite porter au RGA les modifications avant les prochains versements de subventions. Les textes doivent être votés par le Conseil d'Administration du CNC fin mars 2017. Certaines mesures pourront ainsi être appliquées pour le prochain classement : notamment la valorisation des labels et l'enveloppe « prise de risque ».

Xavier Lardoux souhaite répondre à la demande d'organismes du court-métrage pour que la diffusion du court-métrage puisse être valorisée par une enveloppe de 50 000 euros environ prise sur l'enveloppe « prise de risque ». Les modalités d'attribution ne sont pas définies.

Il est par ailleurs annoncé que compte tenu du budget supplémentaire alloué à l'enveloppe Art & Essai, il soit possible que l'on fonctionne à enveloppe fermée. Les organisations professionnelles ont manifesté leurs réserves sur un tel fonctionnement.

Le CA du SCARE exprime un fort regret d'avoir dû se conformer à des contre-propositions beaucoup moins audacieuses que celles initialement proposées, qui fléchissent moins que prévu les subventions vers les salles prenant le plus de risques et les plus fragiles économiquement. Le sentiment d'avoir manqué une réforme qui aurait pu sauver le système et cette catégorie de salles est manifesté, bien que l'enveloppe supplémentaire allouée à la « réforme Art & Essai » soit limitée. Il est rappelé que les conditions de la concertation entre les représentants des salles n'ont pas été simples pour affirmer d'autres positions que celles déjà entamées.

La question de la place du SCARE au sein de la FNCF est posée à cette occasion : les positions des indépendants Art & Essai pèsent-elles dans un mouvement qui doit représenter l'ensemble du spectre de l'exploitation ?

Il est constaté que les prises de position aux assises des producteurs, réalisateurs et du BLOC sont entendues par le CNC. Un rendez-vous avec la SRF, et en particulier Pascale Ferran, serait opportun, afin de mieux faire connaître les enjeux des salles Art & Essai qui restent méconnus des autres professions.

3 – Modification des statuts en vue de préciser l’habilitation du SCARE à représenter ses adhérents en CNAC, devant les tribunaux et dans le cadre de l’accès aux films (Médiations notamment).

Comme discuté lors du dernier Conseil d’Administration, il a été proposé de modifier l’article 4 des statuts et remplacer la mention :

« Ce Syndicat a pour objet de représenter et de défendre les intérêts d'ordre professionnel de ses membres, qui se sont donné pour tâche de diffuser dans le public des œuvres audiovisuelles anciennes ou nouvelles apportant une contribution notable à l’art de l’image animée. »

Par :

Ce Syndicat a pour objet de représenter et de défendre les intérêts d'ordre professionnel de ses membres, **exploitants de salles de cinéma, ainsi que tous les aspects liés à la diffusion d’œuvres en salle, à leur accompagnement et à l’accès aux films. Le syndicat, pour la défense de ses adhérents, peut agir devant tout tribunal et toute instance juridique ou professionnelle (entre autres, au bureau de la Médiation du cinéma, en CDAC, en CNAC ...).**

Le Conseil d’administration vote à l’unanimité cette modification. Une AGE sera convoquée à la date du prochain CA : le 19 janvier à 9h30.

4 – Calendrier des sorties : films du 1^{er} novembre, réunion Médiatrice du cinéma.

Les distributeurs de quatre films dont la sortie était prévue le mercredi 2 novembre, en ont avancé la date au mardi 1^{er} novembre, pour profiter de l’affluence d’un pont dans une période de forte fréquentation : Pathé s’est positionné en premier avec *Snowden*, profitant d’une position dominante puisque il est distributeur et en même temps premier circuit de salles.

Studio Canal pour *La Folle histoire de Max et Léon*, Mars Films pour *Réparer les vivants* et enfin Bac Films pour *Mademoiselle*, ont suivi.

Cette situation a bouleversé les plannings et la programmation de certaines salles et a eu un impact plus important pour les salles indépendantes et Art & Essai qui comptent moins d’écrans que les multiplexes. Le SCARE a alerté la FNCF qui a souligné que la date de sortie au mercredi était un usage mais aucunement une règle. Le SCARE a envoyé un courrier à la Médiatrice du cinéma pour tenter d’éviter que des situations similaires ne se multiplient à l’avenir. Cette dernière a convoqué une réunion qui s’est déroulée le 6 décembre. Etaient présents la FNDF (Victor Hadida, Julie Lorimy et Maylis Bonneau), DIRE (Hugues Quattrone, Thierry Lacaze, Philippe Lux), le SDI (Etienne Ollagnier), le SCARE (Aline Rolland, Béatrice Boursier), la FNCF (Marc-Olivier Sebbag), le CNC (Eric Busidan, Lionel Bertinet, Marion Wolf).

Il est noté que le calendrier comporte dans les deux prochaines années des mardis fériés : le 15 août 2017, les 1^{er} et 8 mai 2018, le 25 décembre 2018, le 1^{er} janvier 2019 ...

L’ensemble des organismes regrette cette situation qui engendre un dérèglement et favorise les plus puissants mais se trouve freiné dans la mise en place de règles en conformité avec celles de l’autorité de la Concurrence.

Il est souligné que cette dernière a inscrit dans un précédent avis, la possibilité d’accords dans l’intérêt général du consommateur. La Médiatrice propose d’ébaucher avec le CNC une recommandation qu’elle soumettra à tous, dans ce sens.

Les organisations font également état de la multiplication d’avant-premières sur les séances déjà les plus concentrées de la semaine : samedi soir et dimanche après-midi et il est demandé à la Médiatrice de se saisir également de ce problème.

5– CIP et situation Parisienne

Un rendez-vous avec les Cinémas Indépendants Parisiens a eu lieu le 10 novembre. Les CIP avaient rencontré également l’AFCAE auparavant. Environ 95% des salles indépendantes parisiennes sont adhérentes au SCARE.

Etaient présents : Isabelle Gibbal-Hardy, Aurélia Di Donato, Arnaud Boufassa, Fabien Houi, Chiara Diacco pour les CIP, Stéphane Libs et Béatrice Boursier pour le SCARE.

1/ Situation Gobelins

La carte parisienne a été modifiée. L’arrivée des Fauvettes dans le quartier des Gobelins a des conséquences sur l’accès aux films récents, alors que le cinéma était à l’origine un cinéma destiné à exposer des œuvres de répertoire. Ainsi, après avoir exploité *Julieta* en sortie nationale avec une rétrospective Almodovar, ils programment *Le Client* d’Asghar Farhadi au détriment de *L’Escurial*. Saisie par les Ecrans de Paris, la Médiatrice du cinéma a confirmé la copie du film aux Fauvettes, en proposant que soit confiée une copie supplémentaire à *L’Escurial*. En outre, les CIP regrettent la manière dont le prix de l’innovation a été attribué aux Fauvettes.

Une médiation globale sur le quartier a eu lieu. La position de la Médiatrice s’est manifestée par le constat qu’un nouvel entrant arrivait sur le quartier et qu’il fallait partager les copies (alors que le cinéma, d’un coût de 11 millions d’euros, était initialement consacré au Répertoire). Le quartier a vu ses entrées chuter à l’arrivée du MK2 Bibliothèque (UGC est

passé de 1,2 millions d'entrées à 400 000 ?). Un nouveau rendez-vous sera fixé au Printemps 2017 et un représentant du SCARE devra y assister.

2/ Les CIP souhaitent établir une étude sur la situation parisienne et doit collecter des données, avec l'AFCAE ; Il est noté qu'une partie de l'Observatoire de la diffusion était plus particulièrement consacrée au cas de Paris.

6 – Groupes de travail :

2 – Cartes illimitées

Stéphane Libs, Aline Rolland, Michel Humbert, Martin Bidou, Claudine Cornillat, Emmanuel Papillon

Le SCARE a rédigé un courrier à la Présidente du CNC, co-signé par l'ARP, l'AFCAE et les CIP pour être consultés dans l'élaboration du texte qui pourra être adopté par voie d'ordonnance, visant à corriger les oublis de la loi encadrant les formules illimitées donnant lieu à une libre interprétation des rémunérations aux exploitants garantis.

Une réunion a eu lieu au CNC en présence des trois organismes et de Xavier Lardoux, Lionel Bertinet et Eric Busidan pour le CNC ;

Il a été demandé des précisions sur le texte afin d'éviter toute nouvelle liberté d'interprétation. Il a également été émise la crainte de voir les émetteurs augmenter les frais de gestion, pour pallier la baisse de revenus liés aux modifications de textes.

Le CNC devait rencontrer ultérieurement les circuits concernés.

5 - Relations distributeurs / Programmation / Accès aux copies

Jacques Fretel, Christine Beauchemin-Flot, Céline Delfour, Bruno Boyer, Yves Méjean

- Groupe du Louxor : un sous-groupe de travail a présenté ses observations sur la sortie de deux films lors de la réunion du 24 novembre et notamment : les salles les plus performantes sur ces films ont proposé moins de séances par semaine mais une tenue plus longue ; il s'agit souvent de salles au programme mensuel. Les observations devront être étendues aux autres films.

- Atelier des sorties : Un atelier des sorties aura lieu pour la première fois durant le Sommet des Arcs, le suivant, pour la première fois également, lors des Rencontres Cinématographiques de Bretagne, fin janvier.

7 - Evénements / Services aux adhérents

Pascal Robin, Stéphane Libs, Paul-Marie Claret, Frédérique Duperret, Pierre-Alexandre Moreau

- Partenariat Sommet des Arcs : le SCARE renouvelle son partenariat avec le Sommet des Arcs pour la 3^e année consécutive.

L'inscription à tarif préférentiel de 180 HT, hébergement compris, (au lieu de 250), est réservée exclusivement aux adhérents. Le SCARE proposera l'un des deux ateliers autour de l'optimisation de la communication sur les réseaux sociaux entre distributeurs et exploitants, (le 2^e atelier proposé par DIRE proposera des pistes en vue d'une charte concernant la programmation.)

Le SCARE est également partenaire du Laboratoire des Initiatives, avec l'AFCAE.

Et pour la première fois, un atelier des sorties se déroulera au Sommet.

- Proposition Opération SCARE : il pourrait être intéressant de proposer une opération pour mettre en lumière les films de la diversité dans les salles Art & Essai, au début de l'été par exemple alors que la période est un peu plus creuse dans les salles. Le magazine Première, repris par le Film Français est à l'écoute de propositions.

Cette manifestation pourrait s'intituler « Independence days ». Frédérique Duperret, Bruno Boyer et Sylvain Clochard proposent d'y travailler plus particulièrement.

- L'étude d'un livret à l'attention des élus et autres partenaires sur le fonctionnement d'une salle Art & Essai doit être avancé par le SCARE. Une première proposition de sommaire a été élaborée.

Sylvain Clochard et Yves Méjean proposent d'y travailler plus précisément.

- Unifrance : un rendez-vous a été pris pour début janvier pour étudier de quelle manière Unifrance peut inclure les salles et l'aspect exploitation, dans sa mission de promotion du cinéma français à l'étranger.

8 – CDAC, Relations collectivités locales

Sollicité par le GRAC, le SCARE a envoyé un courrier à la Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique du Rhône, chargée d'examiner le 9 novembre un projet de 8 salles, sous l'enseigne Megarama à St Bonnet de Mûre. Le projet a reçu un avis favorable.

Le SCARE a également envoyé un courrier à la CDAC du Rhône pour manifester son opposition au projet d'agrandissement de l'UGC Part-Dieu examiné le 8 décembre.

La CDAC de Seine et Marne a donné un avis favorable à l'implantation d'un projet de cinéma Cgr de 8 salles aux Clayes Souilly. Le SCARE a sollicité une audition, auprès des adhérents ayant porté un recours en CNAC qui l'ont sollicité : Le Jacques Tati à Tremblay et le Concorde à Mitry-Mory.

Il est porté à la connaissance du CA le fait que le Concorde de la Roche sur Yon s'apprête à faire circuler une pétition contre le projet de la Mairie de créer un nouveau complexe de 4 salles à quelques centaines de mètres du cinéma, alors que le Maire est Président de l'association du Concorde.

Par ailleurs, une tribune est parue dans rue89 Strasbourg pour dénoncer les conditions de réattribution de la DSP de l'Odyssée de Strasbourg à l'association Rencontres Cinématographiques d'Alsace, qui la gère depuis 25 ans. La tribune est signée par le collectif qui a déposé un projet concurrent.

Il est également porté à la connaissance du CA, la mise à pieds soudaine de la directrice du Royal de Biarritz par la présidente de l'association gérante du cinéma.

La séance est levée à 14h15.